

NUMÉRO
SPÉCIAL

Domaine public

*Le temps
politique*

874

Ce cahier spécial de DP se présente sous forme de brochure.

Nous avons saisi le prétexte des élections nationales, non pas pour présenter un simili programme électoral, mais pour proposer une autre méthode d'approche.

D'emblée, nous attirons l'attention sur le mode d'emploi. Le cahier est présenté dans une mise en page qui sollicite le débat. En regard du texte, des espaces blancs ont été ménagés; ils sont invite à prendre la plume pour contredire ou compléter. Mais il serait sans intérêt d'annoter en solitaire. Nous souhaitons que nos lecteurs nous retournent leur brochure lue crayon en main (ils recevront un cahier neuf en retour pour que leur série reste complète). Nous publierons une synthèse et des extraits des commentaires reçus.

Les membres du comité de rédaction, à partir du texte commun, ont signé de la sorte quelques réflexions personnelles.

Incitation.

DP souhaite même que cet échange touche un cercle plus large que ses lecteurs abonnés. Commandez des cahiers supplémentaires! Faites circuler!

Prix de vente au numéro: 5 francs

Pour les abonnés de DP,
ce cahier tient lieu de deux numéros hebdomadaires.
Prochaine parution: le 17 septembre

LE TEMPS POLITIQUE

Prétexte

Pourquoi, si l'on espère être entendu, prendre la parole quand commence le brouhaha? Cet automne, conformément au calendrier quadriennal, élections nationales: tous parleront très fort en même temps. L'occasion pourtant est bonne à saisir.

Il faut précisément prendre pour point de départ la propagande au maximum des décibels électoraux. Car, sous l'effet de la puissance médiatique, elle a changé de sens.

Pas question pour nous de faire le procès des campagnes électorales; en amateurs, nous y avons souvent participé. C'est un genre qui a ses règles, ses registres propres, ses habiletés, ses sincérités, ses dévouements, son militantisme. Mais aujourd'hui, pour une bonne part, il a été pris en charge par les professionnels de la publicité. Ce n'est pas un simple changement de support, mais de nature.

Le premier principe publicitaire est de servir aux électeurs ce qu'ils souhaitent entendre, ou plutôt de ne pas leur dire ce qu'ils ne sauraient supporter. Des instituts de sondage déterminent, sur un échantillonnage réputé représentatif, les préoccupations et les angoisses majoritaires. Après quoi on assène des formules fortes comme si l'on avait le don de lire dans les pensées d'autrui. Encore faut-il faire passer la trop grande généralité des slogans, les mots en eux-mêmes ne sont plus assez chocs. Images! Des candidats "personnalisés", à défaut d'être "vedettarisés" nous sont montrés faisant du sport ou s'occupant de leur famille ou se profilant sur des paysages symboles.

Le discours devient ainsi réclame et la politique marchandise. On "court après" ou l'on "court au-devant", et cela revient au même.

Jamais les moyens de propagande n'ont été aussi puissants. Onéreux, ils épuisent les partis. En plus, gratuitement, télévisions, radios, presse offrent des temps d'antenne ou de pleines colonnes. Pourtant, l'audience profonde est inversement proportionnelle à la couverture.

Plus grave que l'indifférence qui produit l'abstentionnisme sur lequel on a beaucoup disserté, surgit dans les nouvelles générations le discrédit.

Il affecte la classe politique, sans que les magistrats pris individuellement soient l'objet d'un rejet; la plupart d'entre eux – s'ils ne sont pas ignorés – sont estimés. La chose publique en soi intéresse toujours: que d'associations et de mouvements militants poursuivent des buts désintéressés! C'est donc la politique institutionnelle et généraliste qui est en crise. Voir le plus récent sondage Univox, réalisé par le Centre de recherches sur la politique suisse de l'Université de Berne (février, mars 1987). En six ans, le nombre de sympathisants des partis gouvernementaux a chuté d'un tiers.

Les modifications de la communication politique, dont nous sommes partis, ne sont qu'une cause très partielle, mais un formidable révélateur du nouvel état de l'esprit public.

Le souci premier devrait donc être la restauration du politique (au masculin pour éviter toute connotation partisane). Rien à voir avec le consensus, la participation et les échanges de bons procédés.

Et pour commencer, ouvrir le débat autrement. Domaine Public, depuis plus de vingt ans, s'efforce de contribuer, en amateur, à l'animation du politique. Les moyens du bord sont modestes. Aujourd'hui, à cette occasion, l'essai d'une contribution de plus large synthèse sur le politique de l'automne 1987.

Quel choix méthodologique?

Les idéologies sont sur leur déclin. Elles se voulaient interprétations totalisantes, organisatrices des fins. Elles n'ont plus cours dans ce rôle de réponse-toute-faite-à-tout. L'Europe, si elle veut réussir sa construction, choisira le pluralisme, le compromis, le contraire d'une vision unitaire s'imposant à tous. Les idéologies du XIXe, nullement méprisables et riches d'enseignement, ne sont plus porteuses d'avenir. Ni graines, ni terrains pour un nouveau germinale (*).

Certes, beaucoup de choix politiques sont déterminés par une idéologie sous-jacente. Dans le débat sur l'avortement, que privilégiez-vous? Le respect absolu de la vie selon l'interprétation de l'Eglise catholique? La liberté de la femme de décider de son avenir corporel et social? L'unité du droit fédéral? La nécessité d'accorder le droit aux mœurs?

Des mouvements à objectif sectoriel retrouvent cette force d'une action guidée par une fin jugée primordiale; ils affichent une vocation téléologique. Ainsi, écologiquement, le ramassage du gazon pour le compostage prend des dimensions d'univers (vert).

Des idéologies fragmentaires animent les institutions et les administrations: l'Ecole, la Médecine. Le service des routes répond à la mission de faire des routes comme l'usine à montres a pour fin de produire des montres, etc.

L'idéologie totalisante n'offre plus de clé, et les idéologies fragmentaires sont confinées; or le politique ne peut vivre de la simple juxtaposition des interventions de spécialistes.

Les partis politiques qui se veulent généralistes manifestent, par des programmes, leur polyvalence. Ils définissent ainsi le souhaitable. Toutes ces intentions (bonnes) ne se recourent pas, ni ne se confondent. Mais elles ont la particularité de répondre à la même thématique: libertés, environnement, politique sociale, fiscalité, etc. Le choix de ces thèmes correspond à l'organisation de l'Etat, à la structure de l'exécutif, aux chapitres du budget, au découpage des départements. Cette thématique-là est implicitement conservatrice, elle se coule dans le moule institutionnel existant. L'amplitude des prises de position correspond à la marge de manoeuvre (étroite) du gouvernement. C'est le plus ou le moins. Thématique qui occulte les contradictions: on veut une défense nationale renforcée, une agriculture mieux soutenue, une fiscalité en baisse, un budget équilibré, etc...

Les programmes tournent au catalogue: l'article pour ceux que l'on ne doit pas oublier, l'article pour ceux à qui l'on doit penser. Philosophie molle.

Champignonnière à slogans.

Entre la monomanie idéologique et le programme un-peu-de-tout-pour chacun, y a-t-il une autre approche?

La méthode que nous proposons consiste à choisir des entrées (au sens où l'on parle d'un tableau à double entrée).

(*) Dans son *Destin des idéologies*, Jean Meynaud faisait déjà remarquer en 1961 que la théorie du déclin des idéologies, formulée notamment par Raymond Aron et J.K. Galbraith dans les années cinquante, mérite d'être nuancée. Certes, il y a de nombreux facteurs d'apaisement: réformisme des partis socialistes, indifférence des citoyens, foi en l'efficacité technocratique. Mais de grands débats restent ouverts, par exemple sur la part souhaitable/tolérable de l'Etat, en matière agricole, sur la politique énergétique ou culturelle, etc. On ne saurait dire à chaque fois qu'il s'agit seulement de débats sur l'ampleur des interventions ou la nature des moyens. Les principes aussi sont en cause. (yj)

Quelles sont les caractéristiques d'une Entrée politique?

- Elle doit permettre, par recouplement avec d'autres Entrées, d'identifier quelque chose de significatif. Différente en cela de l'interprétation idéologique qui tisse sa toile à partir d'un centre aux vertus unifiantes, différente de l'exposé programmatique qui se contente de propositions juxtaposées ou reliées implicitement par des présupposés non dégagés.
- Elle part de faits sociaux jugés typiques. Le nombre de gauchers dans une population donnée n'exprime qu'une vé-

rité statistique. Mais le nombre de chômeurs n'est pas "innocent", révélateur d'une anomalie économique.

- Dans cet exemple, celui du chômage, l'interprétation renvoie à une norme. Le politique n'est pas la sociologie; ce n'est pas une science descriptive. Il est conditionné par l'histoire et toutes les pesanteurs du réel. Mais il est porteur de projets et de propositions. L'Entrée politique implique que les valeurs de référence soient mises en discussion.

- A titre complémentaire, les valeurs dégagées doivent déboucher sur des propositions concrètes. L'exercice n'est pas philosophique. A quoi servirait le débat s'il ne mettait pas en perspective quelques actions concrètes?

MODE D'EMPLOI

Selon le vocabulaire à la mode, ce cahier a été rédigé comme un texte interactif. La page blanche, en regard, est l'espace du lecteur.

La méthode, les Entrées, le débat, les propositions (en encadré), autant de sujets de discussion, de critiques, de compléments.

Précisons pour éviter tout malentendu que les propositions n'ont pas la prétention de constituer un simili-programme de gouvernement. Elles sont lacunaires. Mais nous les avons jugées nécessaires pour que l'exercice n'apparaisse pas comme une simple dissertation politique. Le débat doit permettre de mettre en perspective des réformes souhaitables. Ici et là nous avons posé des jalons.

Si les abonnés de DP – et même, nous le souhaiterions, un cercle plus large de lecteurs – veulent participer à cet essai de réflexion politique en commun, qu'ils annotent le texte, la page blanche y invite et qu'ils nous retournent leur brochure. DP leur réexpédiera un exemplaire vierge. Si la moisson est bonne, nous publierons une synthèse des contributions.

A partir du texte, discuté en comité de rédaction et rédigé par André Gavillet, les collaborateurs de DP ont utilisé la page de droite pour exprimer une réserve ou prolonger la discussion. Ces premières annotations signées font partie de l'ensemble soumis aux lecteurs!

ENTREE I

La Nature dénaturée

Ce n'est même pas une Entrée, mais un passage obligé ou plutôt un passage obsédant. Les instituts de sondage chargés de déceler les "préoccupations" des Suisses et des Suissesses n'auront pas besoin de jeter leurs filets bien loin: même à grosses mailles ils ramèneront beaucoup d'anguilles mortes et de poissons irradiés.

Il y a eu les accidents du nucléaire et du chimique, tragiques, répercutés par la mondovision médiatique.

Il y a la maladie des forêts ou leur dépérissement.

Langage. Evitons le terme de "mort". Morbidité n'est pas mortalité. On ne peut pas s'indigner des excès de langage d'un Le Pen sur le Sida et accepter un langage hyperbolique en écologie. Mais la déformation est plus générale: on parle de Sida mental, de nécrose, de coma, de mort (des forêts), de goulag (pour le plus petit empiètement sur notre confort). Quel abus des mêmes métaphores! Le dénoncer n'est pas pédantisme. Dans une société dominée par les signes, le refus de ces impropriétés de langage a un sens réformiste.

Certes le mot juste ne guérit pas, mais fait partie du diagnostic exact!

Il y a, enfin, non explicable par une erreur humaine de manipulation ou un excès du monde industriel, l'"invention" du Sida, malédiction gratuite de la Nature qui, par le sperme et le sang, laisse l'homme sans défense.

Inutile de pousser plus loin l'énumération: le champ de la conscience collective en est occupé.

Le réformisme

La discussion ne peut être ramenée à la seule peur de l'accident grave, ce résidu des probabilités quand toutes les précautions les plus perfectionnistes sont prises. L'angoisse est plus profonde.

Des sociétés nomades aux sociétés sédentaires – chasseurs, paysans, guerriers, commerçants, manufacturiers – par mythes et religions ont été exprimés les rapports Homme – Nature. Leur étude est aujourd'hui un chapitre des sciences humaines. Mais l'analyse réflexive ne signifie pas que ces rapports sont désormais figés. A son tour la société post-industrielle cherche à conjurer les sorts.

La socioanalyse (nous nous référons aux travaux de G. Mendel) retient le "matériel suivant".

La Nature serait à la fois surexploitée et trahie. On l'épuise par exigences intensives, on récupère ses pouvoirs: des fleurs s'épanouissent et des légumes poussent hors sol, comme des enfants sont conçus hors-ventre. Viol et vol.

Hors de son régime, la nature ne nourrit plus: elle gave (surconsommation occidentale); la surabondance, c'est un étouffement, une castration. Nature devenue marâtre. (→)

Plus l'exploitation par l'homme est agressive, plus la culpabilité est forte et la vengeance redoutée. Toutes les conditions sont réunies pour un dérapage dans la religiosité.

Religiosité ouverte: c'est à nouveau le temps des gourous et des imposteurs. Religiosité larvée: la Nature idéalisée, telle une mère virginisée. (→)

Autre terme de l'alternative: risque accru d'un retour et d'un recours aux protecteurs virils, assurant notre salut par l'ordre moral.

La première règle, en conséquence, est réformiste. Il n'y a pas de religion de l'écologie, comme il n'y avait pas de religion de la Révolution. Le pas à pas réformiste n'est pas seulement un "hâte-toi lentement", il est exigence, à chaque

(yj) *A sa manière, la nature se venge de l'irrespect par l'homme des interactions au sein des systèmes biologiques. Ces derniers ne supportent pas davantage les dérèglements et perturbations que les mécanismes économiques, et ils ont les moyens de le faire savoir, par toutes sortes de signes et symptômes (problèmes de santé, écologiques, etc.)*

(yj) *Jolie formule. Convient très bien aux hommes-enfants, qui mettent longtemps à "digérer la mère", et s'amusent toute leur vie (à la caisse à sable des militaires, au petit train, avec toutes sortes de joujoux "valorisants", des armes aux voitures).*

avancée, de la vérification rationnelle de la réforme et par conséquent des chances de son acceptation démocratique.

Par tout nouveau projet ou tout nouveau produit, l'écologie, chaque fois, est confrontée à des problèmes très concrets et contrainte de la sorte à des démonstrations ou à des réfutations . C'est la qualité

Des contre-pouvoirs compétents:

développer toutes les formes de contre-pouvoir scientifique ou technique. Experts indépendants des forces de production. Experts au service d'associations de consommateurs et d'usagers. Lorsque le long terme est en jeu, la contre-expertise est un devoir des pouvoirs publics, car son coût est tel qu'il est hors de portée des associations privées.

de son combat. En revanche la tentation religieuse peut surgir à deux occasions: à propos du concept de croissance et face à l'enclenchement de processus lents aux causes mal maîtrisées; exigent-ils que l'on se mette immédiatement en situation de salut (public)?

Nous y reviendrons dans les sections suivantes.

Le volontarisme

Si l'homme est voleur de feu et s'il est en son pouvoir de créer un monde toujours plus artificiel, la maîtrise de ce développement implique une action politique volontariste. Le dire est presque une lapalissade: sans régulation extérieure et naturelle, il doit y avoir régulation volontaire. C'est bien à tort qu'on parle à ce propos d'un renforcement de l'étatisme.

Un produit aujourd'hui est fait de très peu de matière (cf. la baisse de la consommation des matières premières, problème du tiers-monde), mais de beaucoup de savoir scientifique et technique incorporé, plus social que physique. (→) Le volontarisme politique est proportionnel à la socialisation de la production, ou du moins en corrélation avec elle.

(yj) Pour ne rien dire du "know how" commercial, toujours plus décisif en société d'abondance et de suroffre. Le problème n'est plus désormais de produire, ni même d'innover, mais de vendre, c'est-à-dire d'imposer le produit. Cela vaut aussi pour les produits agricoles et les prestations de services.

Personne ne songerait à défendre la liberté de mettre n'importe quoi sur le marché. Les libéraux, prêts à s'élever contre les réglementations contraignantes, ne protestent guère contre les normes professionnelles (celles des électriciens, des installateurs sanitaires, qui tout autant que la sécurité garantissent des chasses gardées; une des difficultés de l'établissement d'un grand marché européen, c'est d'ailleurs l'abolition de la "frontière" des normes protectionnistes). L'analyse de la réglementation doit donc répondre à un souci constant: distinguer ce qui est protectionnisme professionnel, souvent abusif, de ce qui a pour but la sécurité ou la protection de l'environnement.

La réglementation née d'une politique volontariste est diversement contraignante. Elle est très peu ressentie si elle touche la commercialisation de produits nouveaux; ils n'ont engendré aucune habitude de consommation. La contrainte peut être faible, même pour des produits anciens d'usage courant: la lessive avec phosphates a été très proprement éliminée. Mais la contrainte est forte quand des comportements traditionnels sont touchés: l'abaissement des limitations de vitesse est de cette catégorie. D'où la recherche de formules juridiques qui concilient la nécessité d'une base légale, la souplesse d'adaptation, le contrôle démocratique.

Le contrôle du gouvernement par ordonnances. Ce sont des ordonnances qui règlent les normes, les seuils de tolérance etc. Leur technicité et leur caractère évolutif font qu'on ne veut pas en encombrer les lois. Mais comment assurer le contrôle sans donner des armes aux seuls groupes intéressés à combattre telle ou telle disposition?

Les ordonnances de portée générale devraient, après une période probatoire laissée à l'initiative de l'exécutif, être soumises au Parlement, à sa demande.

Mais la contrainte n'est plus ressentie quand, par adaptation, se créent des com-

portements nouveaux. On s'arrête aussi "naturellement" à un stop qu'on ne consomme pas des champignons vénéneux.

La réversibilité

Une politique de régulation, quelle valeur peut l'inspirer? La sécurité, la protection de la santé, cela va de soi. Mais il ne s'agit pas seulement de repérer et de classer les toxicités et d'interdire aux adultes de jouer avec les allumettes.

Comme critère plus général, nous proposons une réflexion sur la notion de réversibilité. Quelles sont les décisions qui franchissent le point de non-retour, qui créent l'irréversible? Quand le sorcier n'est-il plus qu'un apprenti sorcier?

Cette question semble naïve. Le dictionnaire, sous "réversible", donne cet exemple: l'histoire n'est pas réversible. On aime à dire que les fleuves ne remontent pas à leur source, "ni temps passé ni les amours reviennent".

Et pourtant, la réversibilité est une notion pratique, juridique, démocratique d'usage courant.

La restauration des monuments historiques impose qu'une modification soit réversible, dans l'idée que l'interprétation d'une génération, la nôtre, ne puisse être considérée comme une transformation définitive. Les juristes qui décident de l'effet suspensif d'un recours veulent que le fait ne soit pas irréversiblement accompli quand tombera le jugement. La peine de mort a été abolie en tant que châtement absolu dans son irréversibilité. (→)

La démocratie et sa liberté de remise en cause supposent un retour au "statu ante", dans certaines limites il est vrai, car ce qui a été fait – consommé – ne peut pas être défait; il est aussi des acquis devenus seconde nature. (→)

La réversibilité a pris, aujourd'hui, une actualité aiguë. Il ne s'agit pas de lui donner un sens absolu, qui serait négation du temps par une tentative absurde de la réduire à une équivalence logique ou mathématique. Elle est au contraire liée à

(ag) Il vaudrait la peine de reprendre l'étude, pour en élargir très fortement le champ d'application, de la notion juridique de précarité; elle permet à l'autorité publique, dans des circonstances définies, d'exiger le retour à l'état antérieur sans indemnité.

(wl) Essentiel: on touche à la différence entre les traités "éternels" du Staatenbund de 1815 et la Constitution fédérale de 1848. La réversibilité du droit garantit le fonctionnement de la démocratie. La décision majoritaire n'est jamais définitive, la minorité peut devenir majorité et révi-

la durée. Le patrimoine, cette notion apparemment bourgeoise, concilie réversibilité et temporalité. Le bien (pas nécessairement matériel) dont on a la jouissance doit être transmis à la génération suivante, préservé, afin qu'elle puisse créer, à son tour, en exprimant sa liberté. Or notre génération a été celle de la dilapidation, de la destruction des patrimoines collectifs. Quelle tristesse d'avoir été ainsi co-responsable du saccage du pourtour de la Méditerranée et des vallées alpêtres! Le nucléaire, par le déclenchement de processus physiques séculaires, touche à l'irréversible, mais plus encore il contribue à mettre sous dépendance (c'est-à-dire en situation psychologiquement difficilement réversible) toute une société, accoutumée à un train de dépenses énergétiques qui ne pourra être durablement soutenu. Irréversible aussi l'épuisement des sols agricoles.

Politiquement, c'est d'abord la protection du patrimoine financier qui a inspiré de nombreuses procédures de contrôle, notamment dans les cantons: référendum financier obligatoire, majorité qualifiée au Parlement, couverture des investissements par des centimes additionnels, etc. Le Conseil fédéral aujourd'hui n'adopte pas un Message sans préciser l'impact de la décision sur l'effectif du personnel et ses conséquences financières.

La non-réversibilité de certaines décisions devrait susciter des procédures analogues. Elles ne sont pas inconnues en droit: l'obligation de reboiser une surface compensatoire pour tout défrichement de forêt autorisé est un exemple connu. L'initiative récente du PSO applique une idée identique, même si c'est de façon sommaire et simpliste; toute nouvelle route construite devrait être compensée par la destruction d'une route existante. (Cette exigence, de surcroît, laisse paraître l'espoir de la réversibilité d'un espace construit à l'état antérieur, de nature).

La réversibilité qui préserve au maximum la liberté des générations futures n'est

ser la décision antérieure. Le principe de légitimation est menacé non seulement par la destruction du patrimoine, mais par la détermination irréversible de l'avenir. De quel "droit" notre génération imposerait-elle aux générations suivantes – non présentes aujourd'hui – la responsabilité de surveiller nos déchets nucléaires.

pas transposable par une formule unique. Nous esquissons pourtant une proposition sur l'agriculture.

Agriculture et sol. La culture intensive est doublement coûteuse: elle crée des stocks, dont l'écoulement est très onéreux; elle dénature le sol, le chargeant de substances dont l'élimination sera lente (proche de l'irréversibilité). D'autre part, un revenu agricole équitable doit être garanti par solidarité et surtout par équité. La garantie par les prix telle qu'on la pratique aujourd'hui engendre la surproduction et crée pour les paysans riches en terre une rente de situation. Nous proposons la mise sur pied, progressive, d'une agriculture contractuelle, dont le principe serait le suivant:

Compte tenu des possibilités d'un domaine, un revenu (en rapport avec la rétribution des autres professions nationales) est garanti par contrat. L'exploitant s'engage à satisfaire à certaines conditions: culture moins intensive, non dégradation des sols; sur de telles bases, des clauses encouragent la productivité la meilleure. La profession participe à la mise sur pied des contrats et à la surveillance de leur application.

L'idée générale consiste, lorsque la décision hypothèque un "patrimoine" collectif, à mettre la barre haut, plus haut que la majorité simple.

La vérité des prix

Le prix qui indique la valeur d'échange d'une marchandise a les qualités d'abstraction du nombre. Parfois, complétant le prix, l'étiquette, sous la pression des associations de consommateurs, précise quels sont les composants ou se réfère à des tests de qualité. Mais jamais ne sont révélées les conditions de production, ni le visage des hommes et des femmes qui ont travaillé en amont du comptoir de vente. Cette critique, toute une littérature socialiste l'a développée avec pertinence.

Elle est encore actuelle. Et même des degrés nouveaux dans l'abstraction ont été franchis: chaque jour, dans le monde, des centaines de milliards de capitaux sont l'objet de transactions alors que quelques milliards seulement correspondent à des échanges commerciaux réels.

Il y a, dans la même ligne que la critique socialiste, une critique écologique du prix des marchandises. Que cache-t-il, quels coûts en amont? – frais d'infrastructure assumés par la collectivité, consommation d'énergie. Quels coûts en aval? – frais de destruction ou de recyclage, charge polluante.

Cette zone grise n'est pas facile à cerner. Chacun comprend qu'une soupe instantanée n'exige, au dernier stade, qu'une faible quantité d'énergie, mais que beaucoup d'énergie est déjà incorporée dans le sachet. La consommation du dernier stade peut être trompeuse.

Au-delà des domaines soumis à prescriptions et à contrôle, au-delà du secteur où s'applique la règle du "pollueur-payeur" s'étend donc un vaste domaine où le prix dissimule les coûts sociaux et patrimoniaux.

Est-il possible par une politique fiscale volontariste de faire "ressortir" ces coûts, sans enlever au marché sa souplesse d'adaptation? Nous le pensons.

Divers modèles ont déjà été proposés: ils ne sont pas utopiques. Jusqu'ici la fiscalité indirecte a été inspirée, selon une très ancienne tradition philosophique, où se retrouvent penseurs chrétiens et philosophes des XVIII^e et XIX^e, par le souci de charger le luxe et de décharger les marchandises de première nécessité. Ce qui a été possible, sur la base de critères subjectifs mais répondant à une volonté de justice sociale communément partagée, l'est et le sera sur des bases écologiques, dès que l'exigence collective l'imposera, qui pourra de surcroît s'appuyer sur des critères objectifs plus sûrs.

TVA. Ce procédé d'imposition indirecte a deux particularités: taxer les services,

qui dans la société post-industrielle deviennent de plus en plus omniprésents; taxer le produit fabriqué dans tous les stades de sa commercialisation, au lieu de frapper le (les) dernier(s) maillon(s) de la chaîne.

Cette qualité permettrait, d'un point de vue écologique, d'atteindre la zone grise.

Deux (ou trois) positions de taux frapperont les produits consommateurs d'énergie, ceux qui entraînent des coûts élevés pour leur production ou leur destruction. Ces critères de différenciation seraient incontestablement plus objectifs que ceux fondés sur le luxe. (→)

(wl) *En dehors de préoccupations fiscales, il faut souligner l'intérêt d'une taxe d'orientation. Elle pénalise par le prix les productions polluantes; elle encourage les productions propres; elle crée des moyens suffisants pour corriger les nouvelles inégalités sociales qu'engendre toute politique globale de l'environnement.*

Le dépassement

Halte à la croissance! Ce slogan aurait le mérite de permettre à l'écologie de reconnaître les siens; les vrais croyants, révolutionnaires, distincts de ces réformistes, toujours un peu traîtres par goût de la demi-mesure. Et pour que le décompte soit bon, l'on complète la formule: halte à la croissance, dût l'emploi en souffrir. (→)

Ce refus de la croissance est fondé sur une seule démonstration, celle de l'extrapolation, qui a la capacité, indéniable et banale, de faire éclater partout l'incompatibilité de l'infini et du fini. L'extrapolation prolonge sans limite la croissance d'une variable, mise en regard d'une autre, demeurant stable. La grandeur extrapolée dépasse dans le futur, inévitablement, la grandeur stable. Evidence!

Il est incontestable que plusieurs de ces confrontations ont été utiles. Le Club de Rome eut le mérite de rappeler qu'à ce rythme de gaspillage des ressources, l'humanité n'aurait plus de réserves pour longtemps. Il serait, de même, impossible que l'ensemble des citoyens du monde utilise la quantité d'énergie à disposition de tout citoyen américain. L'aménagement du territoire, à juste titre, fonde son intervention sur la nécessité de concilier

(jd) *Le débat pour ou contre la croissance est piégé par l'ambivalence du concept. Tant qu'on ne s'entendra pas sur le contenu, il n'y aura que dialogue de sourds. Le terme recouvre aussi bien l'augmentation des biens de consommation que l'accroissement du chiffre d'affaires d'une entreprise ou du produit national. La croissance peut exiger un recours accru aux matières premières ou à l'énergie, ou résulter d'une meilleure organisation des facteurs de production.*

La prise en compte des exigences de l'écologie ne peut faire l'économie d'un débat politique sur la nature de la croissance.

l'exiguïté d'un sol à tout jamais donné et des besoins d'espace sans cesse renouvelés.

Cela dit, la méthode doit être manipulée avec précaution. Pour plusieurs raisons.

Elle court le risque d'être simplificatrice en ne confrontant qu'un nombre limité de données alors que les connexions sont innombrables. Même les systèmes ou les modèles théoriques plus souples et plus riches en variables sont réducteurs.

L'extrapolation est donc une sorte de démonstration par l'absurde: la même tendance, prolongée, aboutirait à l'impasse, à la contradiction, comme l'excès d'automobiles condamne à l'immobilité des embouteillages. D'où l'idée d'un salut par le frein, d'où cette tentation d'une philosophie conservatrice.

Mais extrapoler n'est qu'une manière critique de projeter un avenir absurde ou impossible à partir du présent. Or l'innovation et l'invention, non seulement technique et économique, mais culturelle aussi, est capable de créer des conditions nouvelles de vie et de rendre l'inédit familier. (→)

On inventera peut-être pour obtenir le même résultat à moindres frais et coûts sociaux. Les normes de régulation, par exemple l'abaissement des seuils de pollution, sont plus qu'une interdiction; elles sont un appel à l'ingéniosité. Il est possible, par la recherche, l'invention, l'imagination, d'"optimiser" le système, mais surtout de créer des comportements nouveaux, autres que ceux qu'impose aujourd'hui le matraquage publicitaire. A la croissance fuite en avant peut se substituer une croissance mieux orientée, qualitativement différente.

C'est le pari optimiste, la croyance en une capacité de dépassement. Le progrès n'est pas une notion désuète. A trop s'en tenir à la méthodologie de l'extrapolation, l'écologie risque d'apparaître comme un conservatisme moralisateur, édictant des lois somptuaires, sans autre pouvoir de conviction démocratique – car il faudra bien gagner la bataille sur ce terrain – qu'un prophétisme de malheur. (→)

(wl) *Oui, à condition de rappeler que les innovations sociales et culturelles suivent une autre logique que celle de la concurrence et du gain de temps. Mon ami qui réduit son activité professionnelle à 50% pour le consacrer à l'éducation de sa fille est aussi un représentant de l'innovation sociale.*

(jd) *La perspective écologiste ne s'est concrétisée jusqu'à présent que par des interventions ponctuelles dans les domaines à première vue les plus urgents. Pour le surplus, les activités humaines se poursuivent comme avant. Reste à créer l'outil d'analyse qui permettra d'enregistrer et de mettre en relation les données prenant en compte l'ensemble de l'écosystème et non seulement les facteurs monnayables. La comptabilité nationale devrait faire apparaître les coûts sociaux négatifs.*

Classes et catégories sociales

Les données sont démographiques ou sociologiques.

Démographiquement, les repères sont visibles pour chacun: une population qui stagne, qui n'atteint pas son taux de reproduction, où la population âgée, réputée inactive, augmente en de très fortes proportions.

Des étrangers en nombre, le 1/6 de la population globale, plus d'un million; c'est une population en moyenne jeune, qui recense moins de décès et plus de naissances que la population indigène et qui, aujourd'hui déjà, en corrige la faible vitalité démographique.

Ces étrangers se subdivisent en catégories qu'enregistre la statistique. Les frontaliers et les saisonniers, non inclus dans les résidents, constituent le volant de main-d'oeuvre qui peut fluctuer selon la conjoncture, mais de moins en moins, car ces étrangers occupent des fonctions pour lesquelles il n'y a plus d'offres indigènes. En moyenne ce sont des emplois à faible rétribution (32 000 frs annuels, si l'on tient compte de l'ensemble des frontaliers). Pourtant, sur le dessus du panier, on observe des étrangers sans activité lucrative: PDG, retirés de leur poste de commandement, mais pas des affaires et qui, domiciliés dans un canton qui ne les impose qu'à forfait, continuent de gérer diligemment leur fortune. Ils ont pour voisins quelques vedettes du star-system (Formulé 1, cinéma, chanson, etc).

Sociologiquement, les repères sont en partie camouflés.

Des différences de condition considérables se découvrent sous les chiffres de la démographie: personnes âgées, person-

nes seules qui vivent au minimum de leur AVS et de l'AVS complémentaire, femmes entre 18 et 40 ans.

La forte prédominance du secteur tertiaire, celui des services, souvent considérée comme un indicateur d'évolution dynamique, dissimule une extrême disparité de situations concrètes: du directeur de grande société financière au traitement de 100 000 frs par mois jusqu'aux vendeuses, femmes de chambre d'hôtel et tous les petits boulots. Dans cette dernière catégorie, forte proportion d'étrangers.

Le secteur secondaire, industriel, a su, dans les conditions difficiles de la concurrence internationale, faire face non sans sacrifices, douloureusement ressentis par régions. Des investissements, extrêmement lourds à l'âge de l'informatique et de l'automation, ont permis de rester compétitif; mais la rentabilité de l'investissement exige de plus en plus souvent, par équipes, un travail permanent de 24 h sur 24. De même, le tertiaire de la société des loisirs désire offrir, sur des plages d'horaire toujours plus larges, ses divertissements, ses possibilités d'acheter et de consommer. La flexibilité est le marteau qui habille ces nouvelles tendances. (→)

On n'est certes pas dans la situation schématique exploités- exploités, répartis en deux camps inégaux et retranchés. La diversité est grande. Il y a des catégories protégées: pas seulement, comme aime à le dire la droite, la fonction publique, mais de nombreuses professions à concurrence limitée grâce à des accords cartellaires et à des monopoles officiels, officiels. L'immense secteur de la communication, de l'informatique, de la transmission des savoirs, du marketing a créé une classe (nouvelle bourgeoisie) qui produit à travers les signes et non à travers les choses. Il y a encore des champs laissés ouverts pour la débrouillardise ou l'ingéniosité.

Mais le constat est évident: les différences sociales s'étirent et des minorités, faibles économiquement, constituent les laissés pour compte de la prospérité.

C'est le point de départ du débat.

(fb) La flexibilité est aussi indissolublement liée à la diversité accrue des projets de vie dans notre société. Travailler le soir ou le week-end est un choix qui peut être fait à un moment de l'existence – encore faut-il que la liberté de ce choix, et sa réversibilité, existent!

La polislérose

Toute société est un espace où les individus peuvent courir leur chance de réussite et leur risque d'échec. Elle rend possibles et suscite des avantages de rang, de prestige, de pouvoir, des privilèges de corporation, des prébendes. Autant de positions acquises dont les bénéficiaires organisent la défense. Certes la compétition politique et la concurrence économique sont censées maintenir ouvert le jeu des affrontements et des remises en cause; la mobilité sociale devrait empêcher que puissent s'organiser des exterritorialités intouchables.

De fait, les donjons se constituent malgré tout. Les privilégiés ont toujours eu pour la justification de leur situation des théoriciens à leur service; aujourd'hui les mêmes ont, de surcroît, les moyens financiers d'influencer l'opinion par des supports médiatiques. Plus le pouvoir est fort, plus la critique à haute voix ou même le regard aux paupières levées est perçu comme lèse-majesté inconvenante.

Les caisses noires bernoises ont montré combien, sans intention d'enrichissement, il était facile, par accoutumance au pouvoir, de mettre hors contrôle un domaine réservé.

Nous considérons que c'est une loi sociologique: le pouvoir, toujours, se protège et se durcit au sens où les artères se durcissent. Toute société est sujette, congénitalement, à la polislérose.

Si l'on accepte cette loi, la critique politique pourra se référer à deux valeurs qui ne s'excluent pas: l'une éthique, traditionnelle, l'autre sanitaire, sociologique.

L'exigence, selon le choix éthique, sera celle d'une meilleure égalité, d'une justice impartiale, de contrôles indépendants, etc. Selon le choix sociologique, le souci sera d'éviter le durcissement des strates sociales et l'incapacité à se renouveler, de prévenir la sénescence sociale.

Nous croyons que la polislérose menace tout particulièrement la Suisse. Les sym-

ptômes doivent être pris au sérieux: car on peut mourir de la maladie d'Ancien régime.

La Suisse rentière

En comparaison internationale, la Suisse jouit d'un classement flatteur. Par habitant, son revenu national est un des plus élevés du monde. Quelle que soit l'inégalité de la répartition, l'ensemble de la population en bénéficie: la densité hospitalière de haut niveau, les équipements sportifs (piscines, salles polyvalentes), le nombre d'enfants par classes scolaires, autant d'indicateurs.

Mais ce confort n'est pas dû au seul travail de la nation.

Depuis deux siècles la guerre n'a pas ravagé, ni saigné la Suisse. Intact, ayant un sens prononcé du travail, de l'épargne, de l'autofinancement, le pays s'est enrichi, attirant du même coup (un secret bancaire rigoureux aidant) des capitaux étrangers, gérés par une place financière performante.

La fortune suisse placée ou investie à l'étranger représente, par tête d'habitant, un record mondial. L'endettement international gigantesque, y compris celui des Etats-Unis et de certains pays occidentaux, renforce cette position créancière de la Suisse.

Le revenu est à la mesure des centaines de milliards qui "travaillent" pour nous à l'étranger.

Même en ne tenant compte que du solde net, même en déduisant l'épargne réexportée par les travailleurs étrangers, le revenu de la fortune placée à l'étranger est de plus d'un milliard par mois (13,700 mia en 1985). Comme si chaque résident suisse (étranger compris) touchait une rente annuelle de plus de 2000 frs l'an.

La défense des privilèges de la classe dirigeante risque donc de trouver ses fondations dans un égoïsme de l'ensemble de la nation, internationalement privilégiée.

L'exigence de mobilité et de justice commence donc par une mise en perspective de notre situation dans le monde.

Aide internationale.

- L'aide aux pays les plus pauvres n'est pas à la mesure des ressources de la Suisse, qui vient à peine de rejoindre la moyenne des pays industrialisés. Non seulement la Suisse devrait se hisser en tête des pays les plus généreux, comme la Norvège, mais elle devrait participer activement en "payant" de sa personne à la recherche d'une solution au surendettement des pays pauvres.

La Banque nationale aurait là un champ de manoeuvre. Elle accepte bien des pertes pour soutenir le cours du dollar. Et pourquoi ne pas passer à pertes et profits des créances de pays exsangues?

- Les cantons et les communes devraient participer financièrement à des aides concrètes.

- L'organisation d'un service de coopérants (en congé militaire à cette fin), malgré les difficultés d'une telle mise sur pied, serait l'occasion d'un engagement physique et une mise à l'épreuve de capacités d'organisation et d'adaptation efficaces (voir cahier spécial de DP – no 113, 114 – sur le "Service militaire différencié").

Le renforcement de la Communauté européenne contraindra inévitablement la Suisse à procéder à l'examen de ce qui est valeurs à défendre – notre génie propre – et privilèges non justifiés. L'Europe révélera notre aptitude à surmonter la polyclérose.

La Suisse des immigrés

Faire venir des travailleurs étrangers, c'est disposer d'une main-d'oeuvre "prête à l'emploi". Autrement dit, la nation, ni dans ses comptes publics, ni dans les comptes privés des ménages, n'a eu à en supporter les coûts. L'économie pour la Suisse s'est chiffrée par plusieurs dizaines de milliards. Elle se réduit progressivement, quand les étrangers s'établissent, créent une famille, atteignent l'âge de l'AVS.

Saisonniers et frontaliers sont, globalement, une main-d'oeuvre temporaire. On ne recourt à eux que pour la durée du travail à accomplir. Les charges familiales continuent à être supportées par le pays d'où ils viennent. La Suisse utilise nationalement le travail intérimaire.

Ces travailleurs ne jouissent d'aucun droit civique.

La Suisse accepte ainsi durablement une dissociation dangereuse, entre la participation à la vie nationale par le travail et la participation par les droits politiques. Toute prolongation de cette situation aggrave, aggravera la polyclérose.

Naturalisation. Les étrangers durablement établis devraient obtenir à des conditions facilitées la nationalité suisse. Les obstacles cumulatifs mis à l'acquisition du passeport rouge dépassent infiniment les nécessités du contrôle de l'assimilation et de la sincérité de la demande.

Saisonniers. Il n'est pas sain de laisser certaines catégories d'emploi repoussées par la seule main-d'œuvre étrangère. Une fois établis, les étrangers les abandonneront à leur tour. Et ainsi de suite. Une revalorisation profonde de ces métiers devrait permettre à terme d'abolir le statut de saisonnier. Mais la formule restera toujours creuse si elle ne s'inscrit pas dans un plan qui engloberait l'enseignement, la formation professionnelle, les salaires, ou encore la lutte contre les pratiques cartellaires. Ces métiers sont aussi ceux où l'"exploitation" de la main d'œuvre est le plus directement source de bénéfices pour l'entrepreneur. Il n'y aura donc pas de revalorisation sans droits syndicaux et participation.

Pour qui sont ces Suissesses?

Lorsqu'une nation voit sa population active en voie de diminution, les femmes sont sollicitées, par la démographie et l'économie, d'accomplir une double vocation: élever des enfants et exercer un métier.

Cet impératif national rencontre beaucoup d'écueils. Il peut être rendu inopérant par l'organisation égocentrique de chaque entreprise. Il peut aboutir aussi à une exploitation abusive des forces par cumul des tâches. Autres effets pervers possibles: concentration du travail féminin sur des métiers de faible ou moyenne qualification, féminisation des professions à horaire (hors domicile) plus réduit, tel l'enseignement.

Cette inadaptation des structures sociales est non seulement contraire à l'égalité de dignité des personnes, elle est non seulement un gaspillage des compétences, mais elle est inique, par exemple, pour les femmes, nombreuses, qui sont seules et responsables de l'éducation de leurs enfants. (→→→)

Les solutions partielles sont connues, nous ne les formulons pas en marge: organisation du travail à temps partiel, garderies, congés maternité étendus, réinsertion professionnelle, etc... Mais ce programme ne connaîtra jamais que des réalisations lacunaires sans plan d'ensemble, sans concertation, sans un véritable choix national. Sinon, il se heurtera à l'autonomie des centres de décision économique. Même remarque, déjà formulée, au sujet des étrangers et de la revalorisation de certains métiers. On touche là aux dimensions véritables du politique et de ses projets communautaires.

ENTREE III

La société médiatique

Les médias ne méritent plus leur titre reconnu d'intermédiaires. Certes ils retransmettent toujours l'événement. Mais, de plus en plus, par autosuffisance, ils le produisent. Ils font eux-mêmes l'événement.

(jd) *On peut imaginer toute une série de mesures visant à faciliter l'accès des femmes à la vie professionnelle, sociale et politique et aux postes de responsabilité. Mais à chaque fois, il s'agit d'être attentif: ces mesures visent-elles seulement à ouvrir aux femmes les portes du "monde des hommes" ou contribuent-elles à remettre en question les valeurs masculines aujourd'hui dominantes?*

(wl) *L'exemple des Etats-Unis montre que l'autorité publique peut stimuler des programmes de promotion de la femme. Notamment en liant les subventions aux universités à la mise en place de mesures de promotion; en faisant de l'application d'un programme de promotion (embauche, responsabilités hiérarchiques) la condition nécessaire pour soumissionner certains travaux et mandats publics.*

Ils ont passé, comme diraient les linguistes, de l'énoncé constatif au performatif. Le constatif se contente de décrire l'événement; le performatif accomplit l'action énoncée par le fait seul de sa formulation. Le président dit: "j'ouvre la séance"; elle l'est réellement. Les médias n'arrêtent pas d'ouvrir des séances. Vieille tentation démiurgique, le verbe devient action.

La prédominance des médias – et de tout ce qu'ils supportent – dans la vie sociale, politique, culturelle, est devenue évidente par l'emprise de la télévision.

La France a accepté tous les inconvénients, lourds pour les usagers, d'une paralysie par la grève des services publics; mais l'extinction durable de la télé serait jugée insupportable, quelles que soient les garanties constitutionnelles du droit de grève. Les téléspectateurs sont simplement condamnés à l'unique plat du jour du programme minimum. Et l'on connaît ces étonnantes photos de grands reporters américains où, dans des appartements-taudis surpeuplés de banlieue urbaine, brille le petit écran.

Les Suisses, individuellement, consacrent à la télévision autant d'heures que leurs voisins. Mais leur situation est particulière, d'où une distribution originale des rôles entre les médias. C'est à nos yeux une chance.

Les particularités sont les suivantes:

– Le pays, petit, 6 millions d'habitants seulement, constitue un marché étroit à l'échelle de la télévision. Le plurilinguisme le fragmente encore.

– La décentralisation - bienfait du fédéralisme -, la multiplicité des centres de décision politique empêchent, sur un plateau aussi vaste que celui de la télévision, toute dramatisation capable de retenir l'intérêt d'un grand public. L'absence d'alternance politique est aussi un facteur puissant de déthéâtralisation.

D'où l'importance, unique au monde, de la presse écrite suisse dont l'implantation locale est exceptionnellement forte.

Ce paysage calme n'est pourtant pas figé. Des forces centralisatrices le travaillent. L'accoutumance à l'image, l'exigence de la couleur que la technologie des arts graphiques met à portée de la presse quotidienne tendent à déclasser les journaux trop modestes.

Concentration de la publicité dans quelques grandes agences.

L'étroussure même du marché pousse les grands, désireux d'élargir leur assise internationale, à des rachats, à la diversification multimédiatique, à l'intensification de la concurrence.

Dans la presse quotidienne, des marchés transcantonaux se créent. *Blick* en est la démonstration pour la Suisse allemande. En Suisse romande, la preuve reste à faire, au-delà des hebdomadaires. A jouer à l'accroche-lecteur, le style général s'en ressent. Titres en jeu de mots à la manière de *Libé*, mais provincialement. Informations personnalisées, longs commentaires sur les "conseillerfédéralisables", etc.

Dès maintenant, quelques groupes, par les tirages additionnés de leurs produits ou leurs moyens financiers, sont en position dominante.

A partir de là peut s'ouvrir le débat.

Conservatisme

La spécificité suisse est digne d'être préservée, non seulement au nom du pluralisme, mais au nom du fédéralisme. Quel niveaulement si trois équivalents-*Blick* dominaient la presse écrite!

En esquisse, quelques lignes directrices.

● La télévision, comme service public, peut renoncer à faire ce que les chaînes privées étrangères ou transnationales feront à grands frais: jeux à grands spectacles, plateau surchargé de vedettes, etc. De toute façon, cela sera offert à qui aime: belle économie! (→) Elle a en revanche des tâches spécifiques. Etant transcantonale, elle introduit le pluralisme dans les régions où un seul journal

(mam) *Qu'on le veuille ou non, le maintien de "Temps présent" le jeudi en début de soirée passe par la diffusion de "Dallas" – ou d'une autre ineptie du genre – le mercredi. Une télévision ne peut pas se contenter de faire de l'information et de la culture; elle s'enfermerait dans un ghetto qui nuirait à l'ensemble de sa production. L'exemple belge est significatif à cet égard. Même si la télécommande et le magnétoscope rendent de plus en plus aléatoire la fidélisation du public à une chaîne, celui-ci doit pouvoir trouver de tout sur "sa" TV.*

est en situation de quasi-monopole. D'où l'importance de la qualité de son information. Elle peut être, comme la radio, un relais des relations francophones. Vu son impact enfin, elle devrait bénéficier de moyens supplémentaires, par le budget public, pour des créations originales de qualité.

● La diversité des radios locales, une bonne chose, à portée même d'équipes mi-professionnelles, mi-amateurs. Faut-il, sous certaines conditions, admettre que certaines radios privées aient une portée régionale?

● Refus rigoureux des concentrations multimédias. La justification de la nécessaire dimension européenne ne tient pas. Cette dimension-là s'acquerra par des participations dans des sociétés internationales et non par la concentration sur le marché national, étriqué quoi qu'on fasse.

● La concentration des moyens d'impression, inévitable vu les coûts, doit être faite dans un esprit de service public, dont la loi pourrait être garante. On a bien légiféré sur le simple bail commercial.

Pluralisme médiatique. Toute législation sur les médias doit être examinée avec la plus extrême attention.

L'utilisation des ondes est de droit public. Mais la presse, le législateur peut-il, sans risques, s'en occuper?

Des sauvegardes du pluralisme semblent nécessaires, notamment

– pour limiter la concentration
– pour prohiber les regroupements multimédias

– pour obliger un journal en situation de quasi-monopole dans une région à ouvrir ses colonnes à des opinions libres, différentes de la ligne du journal

– pour empêcher que l'évolution des technologies d'impression n'aboutisse, pour le propriétaire des moyens de production les plus performants, à une situation dominante. (→)

(yj) *On peut toujours rêver, mais il faut savoir que les mesures proposées exigeraient sans doute une nouvelle dérogation au principe de la sacro-sainte liberté du commerce et de l'industrie, au même titre que "la sauvegarde d'importantes branches économiques ou professions menacées", ou "la conservation d'une forte population paysanne", selon l'article 31^{bis} de la Constitution fédérale.*

La dépendance de l'instantané

Des médias libres sont un incontestable contre-pouvoir. Preuve en soit la nervosité des milieux politiques à leur égard, la pression, quand nécessaire, des milieux économiques.

Mais par leur rythme même (et non pas par les thèses diverses qu'ils défendent) ils chahutent le politique. L'audiovisuel notamment n'a même plus de périodicité. 24 heures sur 24, ou presque. De l'actualité, à la fois instantanée et ressassée. Il se passe toujours quelque chose dans le monde. Flash! De toute façon, l'événement on le crée puisqu'il est ce qu'on dit, performativement. D'où cette manière médiatique de tout monter en épingle (on compte chaque année plusieurs événements du siècle), ce qui revient à tout mettre à égalité d'intérêt ou d'insignifiance.

Des épices, mais à la moulinette.

Ce n'est pas la critique du contenu qui nous intéresse ici, mais ce halètement monotone qui est la caractéristique des médias. La vie quotidienne, apparemment, n'en est pas bouleversée: "mets les nouvelles, qu'est-ce qu'il y a ce soir?", et pourtant, par le fait des médias, nous vivons un temps "extérieur" dénaturé, irréel, sans rapport avec la durée des choses. Et le direct, qui est du "temps réel", mais de quelques moments choisis avec soin, crée l'illusion générale d'une adéquation temporelle aux choses.

Le politique, qui exige un temps de conception, de maturation, de débat, de décision, d'exécution, de suivi, est déformé par le temps médiatique. Le temps flashé n'est pas le sien.

Lisibilité politique

Le politique postule, comme condition de son exercice démocratique, qu'il soit lisible pour tout citoyen.

Le système électoral est justifié, nous dit-on, par une bonne lecture (critique) du travail effectué par les mandataires et des intentions qu'ils affichent pour l'avenir. En découlerait, après examen, la méfiance signifiée ou le renouvellement de la confiance de l'électeur.

La réalité est moins idyllique.

Les variations électorales, sur un fond de stabilité qu'expliquent aussi bien la fidélité que le préjugé, reflètent souvent une préoccupation personnelle, la réaction à un événement récent, un mouvement d'humeur. Même si elle est plus profonde (comme une déception ou un enthousiasme), la décision ne résulte guère de l'analyse du bilan parlementaire qui, de toute façon, n'est guère déchiffrable.

Certes, les grands sujets politiques subissent ou peuvent subir le contrôle référendaire. C'est un contrôle réel, sur des objets concrets. Et l'initiative, de surcroît, a des vertus défoulantes.

Mais quels que soient les avantages de la démocratie directe, la Suisse a pour caractéristique d'avoir une politique parlementaire à la limite de l'illisibilité.

Il faut en donner les raisons.

Contrairement à la majorité des pays démocratiques, le Parlement y est en position forte. L'affirmation est paradoxale, en apparence. Comment une Assemblée qui ne peut renverser le gouvernement serait-elle plus puissante qu'une assemblée qui tient l'exécutif à la merci de son vote de confiance ou de censure? Mais, précisément: ne courant pas le risque d'ouvrir une crise, elle a tout loisir de désavouer les projets gouvernementaux.

Ce Parlement fort joue pour le renfor-

gement de son pouvoir de deux particularités de notre régime: Parlement bicaméral, Parlement de milice.

Le bicamérisme n'est pas une spécialité suisse, même s'il est appliqué en toute rigueur dans notre pays. (→→→→)

Mais l'obligation pour les deux Chambres d'accepter en vote final le même texte, à la virgule près, implique un processus méandrique où se perdent les plus avertis observateurs. Quelle Chambre a la priorité pour l'étude du Message? La commission a-t-elle achevé ses travaux? Quels amendements ont été retenus par le plenum? Quels amendements par l'autre Chambre? Où en est la navette pour l'élimination des di-vergences? Le vote final a-t-il eu lieu? Quelle est la rédaction définitive du texte de loi?

La durée de l'examen peut dépasser une pleine législature, voire deux. La temporisation est devenue un art poussé jusqu'à l'obstructionnisme. Le président ne peut réunir sa commission, car les agendas des membres sont trop chargés. La commission veut procéder à des auditions: quand les experts sont-ils disponibles? La commission de l'autre Chambre recommence le même jeu. Il a fallu dix ans pour venir à bout de la loi sur le "petit crédit" ... que le Conseil des Etats a refusé, en vote final. (→)

Délai impératif. Le Parlement devrait être soumis à des délais impératifs, tels qu'on les connaît dans notre droit pour la présentation au peuple d'initiatives populaires.

On pourrait le formuler ainsi: si quatre ans après avoir été saisies d'un projet de loi, les deux Chambres ne se sont pas prononcées définitivement, le projet est réputé adopté dans la version proposée par le Conseil fédéral. (→)

(ag) *Les Conseillers aux Etats ne sont pas les représentants du Canton, mais de la majorité politique de leur canton. Il serait bon toutefois qu'ils rendent compte des positions prises dans la Chambre haute. La législation cantonale pourrait prévoir qu'ils sont, deux fois l'an, à disposition du Grand Conseil pour répondre, sans débat et sans vote, aux questions des députés.*

(fb) *Si un parlement bicaméral, comprenant un Sénat composé d'un nombre égal de députés par canton, me paraît un élément constitutif du fédéralisme suisse tel que l'histoire l'a construit, il me semble faux de faire des Conseillers aux Etats des représentants du canton davantage que les Conseillers nationaux. Ce devraient être, comme eux, des élus fédéraux (élus à la proportionnelle). Et si Conseil d'Etat et Grand Conseil cherchent des contacts, ce doit être avec les élus du canton dans les deux Chambres.*

(wl) *Pourquoi ne pas étudier une réforme structurelle: limiter la fonction du Conseil des Etats à l'examen des projets qui touchent à la répartition des tâches, des compétences, des charges entre la Confédération et les Cantons.*

(fb) *De toute façon, ce projet (comme tant d'autres) aurait-il résisté à l'épreuve du référendum?*

(jd) *L'introduction de l'initiative législative pourrait contribuer à stimuler le travail parlementaire, à la fois dans son rythme (menace de la votation) et dans son contenu.*

Le Parlement de milice est paré de toutes les vertus. Vertus fédéralistes: occupés aussi à autre chose, leur profession principale, les parlementaires ne passeront

pas tout leur temps à concocter des lois centralisatrices; vertu d'indépendance: leur situation personnelle n'est pas liée à leur mandat; vertu militantes: ils ne "le" font pas par métier, mais par engagement. La réalité, une fois de plus, est moins idyllique. Le droit, égal pour tous, à l'éligibilité n'est pas respecté; beaucoup de candidats potentiels, souvent plus militants que d'autres, ne peuvent négocier avec leur employeur un travail à temps partiel; d'entrée, ils sont, de fait, exclus du jeu.

Eligibilité. On pourrait prévoir que la rétribution d'un parlementaire corresponde à celle d'un cadre moyen. En revanche, il devrait bloquer des périodes, nécessaires à dates fixes, pour les sessions et le travail en commission.

En revanche le système favorise les professionnels de la politique ou de l'économie (conseillers d'Etat, municipaux, secrétaires d'associations, syndicalistes permanents). Le Parlement lui-même établit une hiérarchie en fonction des intérêts représentés, et selon des critères plus économiques que politiques. L'influence est à la mesure de cette cote. On frise le corporatisme.

Notre critique ne porte donc pas sur le contenu des décisions – elles sont celles d'un centre-droit – mais sur la difficulté pour le citoyen de savoir qui assume quoi. Souvent, le désaveu d'un Conseil fédéral en perte de prestige aboutit à une sorte de dédoublement. Le même parti se vante, pour les uns, d'avoir présenté le projet sous la responsabilité (ou la coresponsabilité) de son conseiller fédéral, puis se félicite, pour d'autres, d'avoir contribué à écarter cette innovation en fin de compte dangereuse.

L'absence de lisibilité des actes politiques favorise sur le terrain le clientélisme fait de relations personnelles.

Faute d'être perçu porteur de projets, le politique, difficilement déchiffrable pour les non initiés, sans rythme propre, vit de la sorte une dégradation. (→)

(fb) *L'illibilité de la politique fédérale provient aussi du caractère artificiel des partis suisses quand ce sont les partis cantonaux qui donnent le ton (des députés et des votes populaires).*

Point de fuite

J'allume mon poste de télévision
avec de l'électricité nucléaire,
produite par le déclenchement de processus physiques
d'une durée quasi-géologique
et je vis, en direct, grâce à la vitesse-lumière,
la retransmission d'une futilité qui se déroule à Los Angeles.

Quatre entrées choisies. Beaucoup d'autres auraient été possibles, faut-il le rappeler; les propositions suggérées ne sont que des essais de mise en perspective ponctuels, répétons-le aussi. Mais que les lecteurs participent.

Toutes quatre, prolongées, nous conduisent-elles à un point de convergence? – quelque chose s'est imposé à nous qui n'était pas préétabli quand nous avons choisi cette méthode d'exposition.

Les sociétés post-industrielles maîtrisent mal, politiquement, l'éclatement du temps. Non pas le temps, objet de réflexion philosophique, mais le temps fabriqué, le temps produit industriel et social, le temps à géométrie variable, qui fait partie de notre vie quotidienne, concrète, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité.

La vitesse, celle de l'automobile ou de l'avion, est réduction de l'espace, approche de l'ubiquité, multiplication de la vie: rattraper le soleil! La radio et la télévision fascinent par l'abolition du temps de communication. Ubiquité réalisée: être à la fois ici et là-bas.

En direct ne signifie plus: en droite ligne, directement, sans arrêt. En direct signifie: au moment même.

Mais ces pouvoirs nouveaux s'accompagnent aussi de comportements qui, loin de contracter le temps, l'étirent, qui hypothèquent le patrimoine collectif, qui enclenchent l'irréversible.

La dimension du politique demeure ce qu'il faut bien nommer le temps ordinaire, celle de nos corps, celle de nos vies dont l'espérance s'est un peu allongée comme l'illustre la pyramide des âges (qui rappelle que le temps d'une relève des générations est toujours le même, ou, plus prosaïque encore, que l'assurance-vieillesse pose et posera des problèmes de financement). Les techno-sciences, en introduisant dans notre vécu un temps éclaté", bousculent le politique au pas paysan. Il y a une "jet-society", il ne peut y avoir de "jet-politics".

Quand va commencer le brouhaha des élections nationales 87, faut-il, avec une chance d'être entendu, parler du "temps politique"?

Rêverie?

Et pourtant, ce discrédit dont souffre le politique ne révèle-t-il pas son incapacité à imposer un rythme qui est celui de projets véritablement communautaires? Le faible prestige du Conseil fédéral, l'illisibilité de la politique fédérale font ressentir l'absence de propositions que porte une génération, qui soit sa marque, sa manière de vivre l'histoire. Non pas des projets unanimement acceptés, mais des projets largement débattus, qui soient notre création.

La restauration du politique implique qu'il retrouve, dans la bousculade des temps éclatés, le rythme, tranquille et soutenu, du réformisme.

A six semaines des élections nationales, Domaine Public propose une méthode différente d'approche de la politique suisse. Conçu comme un texte interactif, ce cahier se veut incitation au débat et non simili-programme de gouvernement. Participez!

J.A. 1000 Lausanne 1

Domaine Public

Hebdomadaire romand
Vingt-quatrième année
No 874 3 septembre 1987

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Marc-André Miserez

Administration, rédaction:
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint-Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-15527-9

Composition et maquette:
Domaine Public
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers S.A.

Ce cahier a été tiré à 4000 exemplaires